

ASC

Ouverture de la campagne QF 2023 : Vous pouvez faire valider, dès à présent, votre QF 2023 sur le site du CSEE, afin de bénéficier des prestations 2023 (par ex : réserver le séjour vacances d'hiver de vos enfants dès le 18 octobre 2022).

Arbres de Noël IDF : Le prochain Arbre de Noël de Paris Ile France se déroulera le samedi 10 décembre 2022 de 13h15 à 16h15, à la fête foraine de Vincennes (Parc Floral). Réservez vos places sur le site du CSEE !

Arbre de Noël Province : Comme l'année dernière, chaque salarié hors IDF peut se faire rembourser un spectacle (théâtre, cinéma...) en présentant une facture au CSEE (modalité sur le site du CSEE)

Information sur l'évolution de la localisation des postes d'Orange MEA Corporate

La phase 2 du projet Kilimandjaro va impacter toutes les directions d'OMEA à l'exception d'Orange Link et de la Direction Financière. Au moins 45 salariés d'OMEA Corporate Paris seront touchés par la suppression de leur poste ou la délocalisation de celui-ci à Casablanca.

Les élus du CSEE, sur proposition de la **CFDT**, ont mandaté la Commission Santé Sécurité et des Conditions de Travail pour évaluer l'ensemble des impacts liés à ces évolutions d'organisation.

La CFDT, soucieuse de l'employabilité des salariés, demande que chaque salarié dont le poste est supprimé ou qui ne souhaiterait pas aller à Casablanca, se voit proposer des postes en rapport avec ses souhaits et ses compétences. **La CFDT** demande également que les postes non comblés de Casablanca soient proposés en priorité aux salariés de MEA intéressés, avec un effort de formation adapté.

La CFDT s'interroge également sur les prochains retours de la première phase du projet Kilimandjaro et demande à nouveau l'ouverture d'une négociation sur les conditions de retour et les futurs mouvements de cette nouvelle phase de localisation des postes.

La CFDT a demandé qu'une commission de suivi incluant des représentants des salariés soit mise en place pour suivre l'ensemble des situations impactées par les différentes phases du projet Kilimandjaro.

Une HIS (Heure d'Information Syndicale) se tiendra mercredi 5 octobre à 15h00 en distanciel par Teams et en présentiel salle Bobby, bâtiment Axe de Seine, RDC, 12, rue Rouget de Lisle 92130 Issy les Moulineaux. Gilles Bruchier, votre Représentant de Proximité CFDT se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Information sur la feuille de route DCSRH 2022-2023

La Direction des Centres des Services RH a présenté le bilan 2021 et sa feuille de route 2022-2023 sur le thème « faire autrement », en favorisant l'initiative des salariés pour proposer et mettre en œuvre des actions d'amélioration au sein de DCSRH. Elle se décline suivant 4 axes :

- Définir la stratégie d'activité des CSRH
- Repenser les modes de fonctionnement
- Simplifier la vie des salariés
- Créer et animer une communication régulière

Cette année, la DCSRH s'est organisée pour assurer la paie des filiales, contribuer à la mise en œuvre de l'accord intergénérationnel et à l'automatisation des processus.

La CFDT a demandé le recrutement en CDI des CDD qui assurent depuis plusieurs années l'augmentation de l'activité.

Bilan alternance 2021

En 2021, alors que les effectifs de FSF ont baissé de 2,86%, le nombre de contrats d'alternance reste stable. Le taux d'accueil à FSF est de 6,3%, au-delà de l'obligation légale de 5%.

97% des alternants sont en apprentissage, les contrats de qualification sont très peu nombreux. 62,7 % des alternants sont des femmes. 57% des alternants sont employés dans les métiers d'accompagnement et 31 % dans les métiers Fonctions Supports (métiers RH pour un très faible taux). 91% des alternants préparent des diplômes de niveau licence ou supérieur.

262 salariés de FSF étaient tuteurs/maîtres d'apprentissage, dont 70 % de femmes. A l'issue de leur contrat, seuls 6 alternants ont été recrutés en CDI et 34 en CDD.

La CFDT est favorable au développement de l'alternance et demande un accueil plus important d'alternants dans les métiers RH. La CFDT demande également à l'entreprise une augmentation du taux d'embauche en CDI d'alternants à l'issue de leur contrat.

Consultation sur la conception détaillée des aménagements du site de Rouen Astrolabe

Le site Astrolabe à Rouen, qui accueillera les salariés du CSPCF quittant le bâtiment Jeanne d'Arc en Centre-ville de Rouen, est situé sur la rive gauche et à proximité d'une zone industrielle, classée SEVESO. Le rapport de la CSSCT Finances a soulevé des points de vigilance :

- L'insuffisance du nombre de positions de travail et la proposition de « privatiser » l'espace de coworking pour le CSPCF
- La non-conformité acoustique soulevée par le rapport de l'acousticien
- La non-conformité de l'ensemble du système de Chauffage Ventilation Climatisation (CVC)
- La présence de fissures dans la structure du bâtiment
- L'absence d'un plan de regroupement ou d'accueil des salariés sur un autre site ou d'une proposition de télétravail durant les travaux de démolition des immeubles vides entourant le site Astrolabe.
- Face au risque « SEVESO » : absence de salle de confinement ou d'une solution pérenne en cas d'accident chimique ou industriel, absence d'un Plan de Mise à l'Abri, absence d'une procédure de confinement des salariés du site concerné, absence de système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel.

Pour tous ces motifs les élus de la CFDT ont voté CONTRE.

Information sur la conception détaillée des aménagements du site de Pessac Multipôle des Graves

L'accueil prochain des salariés basés à Pessac Edison ou à Mérignac nécessite de réorganiser les espaces de travail des unités déjà présentes sur le site (DTSI, INNOV, GPS, DCTG, DEF). Ce site qui compte, à ce jour 534 salariés, verra sa capacité d'accueil portée à 820 positions de travail et à 630 places de parkings.

Les équipes de la DCTG (66 salariés) seront regroupées au RDC du bâtiment Margaux et celles de GPS (6 salariés) et DPTG (7 salariés) au sein du bâtiment Sauternes R+1.

Ce projet n'est ni un projet de Campus sur Bordeaux, ni un projet d'aménagement d'espaces dynamiques. Chaque salarié bénéficiera d'une position de travail. Toutefois, les 9 managers du CSPCF partageront l'open-space avec leur équipe.

Selon le chef de projet, 2 équipes sur 3 ne subiront pas d'aggravation du temps de trajet. Les travaux planifiés de mai 2023 à février 2024 porteront sur le traitement du bruit et de la thermie (chauffage, climatisation, ventilation). Durant cette période des zones tampons seront aménagées.

Le CSEE a mandaté une CSSCT transverse pour étudier et analyser les points suivants : l'adéquation des aménagements réalisés avec les besoins de chacun des métiers des salariés, la qualité des mobiliers répondant aux exigences en matière de RSE, les conditions de travail pendant la phase de travaux dans la zone tampon.

Les représentants CFDT du CSSCT seront vigilants aux conditions de travail de chaque salarié et restent à votre disposition pour tout renseignement.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03 - Erik BJORK (RS CSEE) 06 40 13 75 11

Une équipe CFDT à votre service

Fabrice Autrique, Thierry Blangero, Philippe Bourgeon, Samah Braham, Fabrice Coriou, Mary-Stella Defranchi, François Drochon, Pierre Gaab Foessel, Christian Gagnard, Paolo Giudice, Valérie Hartmann, Géraldine Héritier, Pascal Hollville, Anita Iriart Sorhondo, Catherine Issartier Castaing, Nadia Jouravleff, Jérôme Marbouty, Clémence Narcisse, Nadia Pakdaman, Pierre Pignol, Emmanuel Placet, Didier Renoult, Jean Rota, Sylvie Rota, Michelle Vinet.